

Plus loin dans le questionnaire, on demandait aux électeurs ce qu'ils pensaient de l'accord conclu avec les États-Unis. L'addition des réponses de ceux qui l'appuyaient et de ceux qui l'appuyaient fortement donnait 66 p. 100. Plus de deux tiers des personnes qui ont répondu à ce sondage scientifique appuyaient l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis.

J'ai suivi avec intérêt le déroulement du débat. Cet après-midi, j'ai écouté attentivement le discours du député d'Oshawa (M. Broadbent), le chef du Nouveau parti démocratique. Je l'ai écouté avec fascination parce qu'il est un universitaire et connaît bien l'histoire du Canada, quoique nous n'en fassions pas la même analyse. Il a schématisé l'évolution de l'âme américaine et de la pensée canadienne. Il est arrivé à la conclusion que nous sommes des nations différentes si l'on s'arrête à notre identité respective, à notre rôle dans le monde et à nos priorités nationales. Je suis entièrement d'accord avec lui sur ce point.

Plus loin, après maintes omissions et quelques insinuations, le député d'Oshawa a voulu donner l'impression que parce que nous concluons un accord de libéralisation du commerce avec les États-Unis, nous deviendrons une partie des États-Unis ou nous deviendrons comme les Américains. C'est là que s'effondre toute la logique de l'argumentation du distingué chef du parti néo-démocrate.

A cet égard, il se rapproche d'un autre habitant d'Edmonton, M. Mel Hurtig, qui invoque, lui aussi, l'argument de la pente savonneuse. Cet argument, tel que je le comprends, se résume comme ceci: une fois qu'on a conclu un accord de libéralisation des échanges commerciaux, on glisse dans une union douanière, puis dans une forme quelconque d'union politique, pour finalement être absorbé politiquement.

M. Hurtig et d'autres ne se gênent pas pour invoquer cet argument, mais ils n'ont jamais établi le lien de cause à effet, que ce soit par la logique ou par un exemple historique. A mon avis, c'est plutôt irresponsable, à cette étape importante de l'histoire du Canada, de tourmenter les Canadiens avec des craintes et des inventions lorsque ce sont des faits qu'ils veulent. Ce soir, je vais profiter du temps dont je dispose pour présenter certains de ces faits.

Avant de commencer, madame la Présidente, je vais commenter certains des autres discours que nous avons entendus ce soir. Le député de Yorkton—Melville (M. Nystrom), par exemple, n'a pas dit clairement mais a plutôt laissé entendre, comme c'est la coutume dans son parti, que nos banques et notre industrie de la radiodiffusion risquaient de devenir la proie des Américains à cause des dispositions de l'accord relatives à la propriété. Il sait bien, puisqu'il est bien informé, que ce n'est pas du tout le cas, car il y a dans la loi canadienne des garanties et des mesures protectrices claires qui empêchent que cela ne se produise, et l'accord de libre-échange tient compte de ces aspects de la loi canadienne.

Le député de Yorkton—Melville s'est plaint que l'accord de libre-échange pourrait empêcher la nationalisation de l'industrie pétrolière canadienne. S'il y a une raison pour laquelle

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

nous devrions adopter cet accord, c'est bien celle-là. Le plus grand avantage de cet accord, c'est que non seulement il empêcherait la nationalisation de l'industrie pétrolière canadienne, mais aussi il empêcherait un gouvernement du Canada d'établir de nouveau un programme énergétique national. C'est important pour un Albertain qui a vu le gouvernement soustraire 60 milliards de dollars des prix du marché et les transférer à la région centrale du Canada. C'est ce qu'a coûté le pillage associé au Programme énergétique national.

● (2040)

Le député de Prince-Albert (M. Hovdebo), qui est habituellement très direct et honnête, a déclaré que l'accord prévoyait un traitement spécial pour les fruits et les légumes, car cette industrie canadienne dispose de 20 ans pour disparaître. Ce n'est pas le cas. Elle dispose de 20 ans pour prospérer. On reconnaît la nécessité d'une plus longue période d'adaptation parce que le climat canadien désavantage les producteurs de certains fruits et légumes.

Le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) a dit que nous n'avons aucun sens national. Où était-il lorsque nous avons voté sur l'accord du lac Meech? Il ajoute que nous n'avons aucun sens de la souveraineté. Il n'a pas reconnu que l'incarnation de notre souveraineté, soit notre sens de la culture et notre fierté d'être canadiens, est totalement exclue de l'accord. Je répète que ce député distingué succombe à la tentation de semer la panique et de répandre de fausses rumeurs.

La semaine dernière, le député de Winnipeg—Birds Hill (M. Blaikie), en réponse à une question que je lui avais posée au sujet de certaines discussions engagées entre un groupe de parlementaires canadiens et les dirigeants du Congressional Democratic Party aux États-Unis, a laissé entendre que les Canadiens avaient conclu l'accord sous l'effet de la peur. Il a suggéré que c'est la peur qui nous fait agir ainsi.

La raison pour laquelle les Canadiens s'intéressent à cet accord, et s'y intéresseront en plus grand nombre avec le temps, c'est que le protectionnisme prend de l'ampleur aux États-Unis et a abouti à la présentation, au président du comité du commerce de la Chambre des représentants, le membre du Congrès Sam Gibbons, de la Floride, de 38 mesures protectionnistes visant le Canada. Nous savons gré à cet homme de retarder l'adoption de ces mesures, car il préconise depuis toujours le libre-échange dont il souhaite la concrétisation.

A propos des faits de cet accord, je voudrais rappeler certaines observations formulées par le premier ministre de l'Alberta, l'honorable Peter Lougheed, quand il a témoigné devant le comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur en novembre dernier. Vers la fin de 1984, M. Lougheed avait clairement compris que la compétitivité future du Canada, son avenir comme pays productif, reposait sur l'élargissement de nos échanges commerciaux, d'abord avec les États-Unis et ensuite avec les pays riverains du Pacifique.